

**ALCHIMIE LEXICO-SYNTAXIQUE :**

**PROBLÉMATIQUE DUNE LANGUE FRANÇAISE FRANCOPHONE.**

Patrick Armand OUADIABANTOU

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

Option: Littératures francophones Département de Langue et Littérature françaises [patrickouadiabantou@gmail.com](mailto:patrickouadiabantou@gmail.com)

Notre réflexion porte sur le sujet suivant : **Alchimie lexicosyntaxique : problématique d'une langue française francophone. Ce travail se veut une analyse la production romanesque d'Alain Mabanckou, écrivain congolais du XXIème siècle. Celui-ci prend appui**

notamment sur quatre de ses romans à savoir:

*African Psycho, Verre Cassé, Mémoires de porc-épic et Black Bazar*

**Dans cette étude, nous sommes partis de l'observation sociolinguistique selon laquelle** dans le matériel qu'offre le système général de la langue, l'utilisateur tient compte non seulement de la conscience qu'il a de ce système, mais aussi du milieu socio-culturel du destinataire de

l'énoncé. En effet, dans ses romans, Alain Mabanckou semble nous révéler, une conception de l'écriture qui se veut sienne. Quelques-unes des caractéristiques saillantes de son écriture peuvent être celles-ci:

- l'insertion des mots des langues congolaises dans la langue française,

-et la perversion sémantique des syntagmes du français.

De cette observation, il en découle la problématique suivante : A quoi servent les pratiques de l'insertion des mots de langues congolaises et celle de la perversion sémantique des mots issus de la langue française dans l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou ? Ne sont-elles pas produites dans le but de désémantisation et de résémantisation ? La récurrence de la métaphore sexuelle n'en serait-elle pas le résultat ? Comment ce jeu participe-t-il du procédé de l'écriture de création et de résémantisation ? » [1](#) .

Car ces mots du terroir et expressions hexagonales sont « en effet, dans nos langues, intraduisibles en français » [2](#) . De cette situation, peut découler deux constats.

Le premier laisse apparaître que l'intrusion des mots des langues congolaises dans la chaîne phrastique française semble justifier le désir de suppléer un déficit sémantique dont l'auteur peine à trouver le mot juste dans la langue d'arrivée.

Le deuxième laisse entrevoir un phénomène presque contraire qui consiste à faire adhérer des tours de l'expression française dans la dynamique sémantique de la pratique linguistique populaire congolaise. De cette alchimie, paraît naître une profusion connotative pouvant être relevée dans la trame de l'écriture « mabanckouenne ».

L'hybridation des langues, leur cohabitation est un désir manifeste de l'auteur congolais, qui ipso facto transplante le phénomène de l'oralité dans ses textes comme le note Anatole Mbangwa : « *La particularité interférentielle des récits de Labou Tansi est de contenir des termes et expressions puisés dans les langues congolaises. [...] En intégrant les mots lingala, munukutuba et lari [...] l'auteur tente de réhabiliter ces langues et de les confronter au français*

*dans un texte littéraire écrit en langue française afin que le lecteur congolais s'y retrouve. Il met en équivalence l'oralité africaine avec l'écrit.»* <sup>3</sup> . Citons-en quelques exemples :

« Ba nwa mamb' biwulu » est un syntagme verbal généralement employé pour tourner en dérision ceux des hommes qui s'abstiennent de consommer des liqueurs fortes et autres boissons alcoolisées, se contentant de prendre l'eau. Au-delà de ces considérations, cette expression s'emploie par motif d'orgueil, mieux pour se valoriser du fait que tel ou tel individu est capable de s'acheter régulièrement à boire ou d'en offrir aux autres. Dans ce cas d'abstinence, il est rarement observé d'échauffourées tant il est vrai que l'eau n'emporte pas son consommateur même les plus avides. D'où cette boutade : « **Ba nwa mamb'biwulu** » 'Ba nwa mamb biwulu

est un congolisme dont l'interprétation est donnée par l'auteur lui-même dans *African Psycho*

, à partir de ce récit qui illustre les travers comportementaux qu'engendre la consommation immodérée des liqueurs fortes: Le mot composé «

### **Nzambi Ya Mpungu**

» est tiré du kituba. Formé par le même principe de la composition, il veut dire : "Dieu du Ciel ou Dieu suprême, Créateur (

### **Nzambi**

) de l'univers (du ciel : (

### **Mpungu**

). La particule prépositionnelle «

### **Ya**

», placée entre deux substantifs, permet d'établir des rapports variés entre deux mots ou groupes de mots. D'ordinaire, on l'emploie pour se distinguer des personnes avec lesquelles l'écart d'âge est énorme mais aussi, en fonction du statut de la personne à qui on s'adresse. Dans ce cas, cette particule prépositionnelle est antéposée au nom qu'elle détermine.

Ainsi, relève-t-on chez les auteurs francophones, à l'instar de Mabanckou, un phénomène de cohabitation de langues dans leurs écrits, comme en art musical. A en croire Lukusa Menda (2005, p. 17) qui, parlant de la chanson, fait remarquer ce qui suit:« La chanson est dans un lingala serti des mots français ; soit à l'état pur comme dans Régine (prénom de femme) économie esili (avec le sens de épargne) » <sup>4</sup> . Il (2005, p. 17) poursuit en inférant que « Ces mots, inscrits tels quels dans un texte en lingala, relèvent d'un procédé de collage bien connu en peinture tout comme en littérature. Ils(les mots) n'ont pas d'équivalents lingala qui conserveraient la même clarté d'expression. Par ailleurs, il y a des mots français lingalisés comme *falanga* (de franc), *feti* (de fête), *posi* ( de poche)

»

<sup>5</sup>

L'hybridation des langues dans un texte concourt-il à une francophonie plurielle ? Les propos de Jean Jacques Rousseau ci-après viennent à point nommé corroborer cet état : « *La traduction d'une langue en une autre est d'abord celle d'une vision du monde en une autre vision, sans correspondance intégrale*

»

[6](#)

Cela n'étonne donc pas qu'Ahmadou Kourouma ait adressé son livre à l'Africain : « *Ce livre s'adresse à l'Africain. Je l'ai pensé en malinké et écrit en français en prenant une liberté que j'estime naturelle avec la langue classique...Que vais-je donc faire ? Simplement donner libre cours à mon tempérament en distordant une langue classique trop rigide pour que ma pensée s'y meuve. J'ai donc traduit le malinké en français en cassant le français pour trouver et restituer le rythme africain ...Je suis malinké et j'aborde la réalité de mon peuple de la façon la plus naturelle*

»

[7](#)

.

Écrire en ayant recours aux emprunts et au bilinguisme spécifie le texte de cet auteur qui ancre son ouvrage parmi les romans dits « parlants », lesquels, à n'en point douter, séduisent le lectorat. Ahmadou avait-il déjà envisagé la nécessité d'écrire en français mais en pensant dans sa langue maternelle ? Ainsi écrit-il : « *Écrire en français en continuant à penser dans sa langue maternelle ne construit pas seulement une case maternelle à l'écrivain dans la francophonie ; il permet de réaliser une francophonie ouverte, une francophonie multiculturelle qui peut rassembler des peuples égaux qui considéreront en définitive le français comme un bien commun*

» [8](#).

« **Ngul mu mako** » est un congolisme issu de l'adjonction de trois monèmes : « **ngul** », le porc ;

«

**mu** »

mélangé à, et «

**mako**

» la banane. Signalons que le terme bembé «

**mu**

» » est un complément de moyen puisqu'il se traduit grammaticalement par : « avec ». Ainsi dit, ce plat de porc ne peut être consommé sans l'accompagnement de ce condiment essentiel qu'est la banane. Ce plat d'une composition hétéroclite est très prisé au sud du pays et même dans les grands centres urbains du Congo où il a pris les allures des plats luxueux à cause de leur prix onéreux. Spécificité 'bembé', ce plat est passé d'une ethnie restreinte du sud du pays à l'universalité culturelle puisqu'il se consomme avec passion et sans distinction tribale qui ravage les groupements sociaux de ce pays. Signalons que les trois plats communs aux

Congolais sont “le pondu” fortement concurrencé par “

**sakasaka**

” “

’  
**mokalu**

” et “

**koko**

’, désignent le premier les feuilles de manioc préparées et qui constituent un mets très apprécié des habitants de l’Afrique Centrale, le second le poisson fumé, le troisième enfin un légume sauvage dont les Congolais font une abondante consommation. Ce passage montre à quel point le texte de Mabanckou est marqué du substrat culturel tropical.

Le glissement sémantique, écrit Jean-Alexis Mfoutou (2012 ; p.152), est une pratique en vogue dans la « *zone frontière où les variations sémantiques des mots déjà existants en français recouvrent un sens nouveau sans changer de forme, on fait du nouveau avec de l’ancien*

»

[9](#)

.

Considéré comme la langue de communication de masse, le français, langue officielle, est, sans nul conteste, le seul médium d’enseignement. Aussi Alexis Mfoutou(2012 ; p.82) fait-il constater : « *Le français au Congo est une langue qui bouge. Son lexique est en évolution permanente* » [10](#) . Relevant quelques observations sur l’évolution du vocabulaire du français au Congo, Alexis Mfoutou répond : « *Pour qui part à la chasse aux créations lexicales, est prêt à succomber aux délices du vocabulaire innové, aussi qu’à prendre le risque de se perdre parfois dans cette jungle langagière multiforme*

»

[11](#)

.

“ **Pousse-pousseur**” est un cas d’interférence et signifie une personne qui s’occupe du transport de marchandises par une sorte de chariot de fabrication artisanale appelée pousse ou pousse-pousse. Dans les habitudes langagières des Congolais, il ne semble pas exister le correspondant du verbe « pousser » dans les deux langues nationales. Les congolais y ont recours, en l’employant avec récurrence pour désigner celui qui est porteur d’immenses fardeaux au moyen d’un pousse-pousse (un cyclopousse tiré par un cycliste).

« **L’autre lui-même** » est un syntagme congolais qui n’a pas vraiment d’équivalent français. L’expression « **alter ego** » semble en être une approche sans pourtant

connoté précisément le sens qu'inspire la conscience linguistique de l'auteur.

Pour être exhaustif sur ce chapitre, il faut préciser que dans ces romans à l'étude et plus spécifiquement, *Mémoires de porc-épic*, le terme « **double** », c'est-à-dire « *l'autre-lui même* » ou comme le narrateur tente de définir cette terminologie à la page 60 : « J'étais lui, il était moi »

[12](#)

, est un être métaphysique (invisible) dont la vocation est d'assumer des tâches sensiblement funèbres. Pour illustration, les pages 89, 90 et 91 de

*Mémoires de porc-épic*

nous renseignent sur la dizaine des victimes faites par Kibandi, aidé de son double dont il ne se séparait jamais. Ce double, au sens africain du terme, symbolise le « *nkuyu yuma* », le diable sec, ange gardien du sorcier qui sème à qui mieux-mieux la désolation, aux moindres ordres de son maître. Jean-Michel Devesa en tire la conclusion suivante : «

*La sorcellerie est un univers étrange...quelque fois sans pitié...où les sorciers dépositaires d'un savoir hors du commun, se livrent à des luttes sans merci et mangent leurs victimes. Dans ce monde, l'invisible et le visible, la vie et la mort sont perpétuellement associés.*

»

[13](#)

. Il poursuit en affirmant que «

*Les sciences occultes englobent traditionnellement deux pratiques distinctes : la magie noire et la magie blanche. La première draine beaucoup d'émotivités et d'effroi. Utilisée pour nuire, ensorceler, tuer, elle a toujours été identifiée à quelque chose de mauvais et de menaçant, à quelque chose de terrible et de fascinant*

»

[14](#)

.

« **Déterreur** » est un correspondant français de « **mundjunla** », même si les deux termes ne signifient pas exactement la même chose. Si le premier terme signifie la personne qui déterre les cadavres, le second lui, est plus expressif du fait de son caractère mystique : personne qui profane les sépultures et retire les corps qui s'y trouvent. Formé à partir du lexème Koongo « *djula* : notion d'exhumer et du préfixe de classe plurielle Koongo « *mi-*, *mindzoula*, orthographié encore "moundzoula", est emprunté aux langues bantu

« **Mundjunla** » est un emprunt d'une des langues nationales, à savoir le kituba. Ce terme se traduit en ainsi par : déterreur, excavateur mieux celui qui exhume furtivement des dépouilles nuitamment, dans un but lucratif. Plus couramment, on dit d'un déterreur que c'est une personne qui profane les sépultures et exhume les morts. Cette pratique oblige du pratiquant d'être doté d'un certain pouvoir maléfique et aussi de l'invisibilité. La commercialisation des os

étant devenu un commerce très rentable, sa pratique s'est amplifiée, au point de revêtir un caractère criminel, puisque ses pratiques occasionnent le trépas d'autres personnes.

« **Mangé** » est un calque des langues nationales et dialectales congolaises. Comme l'a expliqué le narrateur, ce verbe traduit l'élimination physique d'un individu par des moyens imperceptibles par ceux qui nient l'existence d'un monde parallèle.

« **Manger ma propre nièce** », « **manger quelqu'un** » est une transposition de langues congolaises qui participent des interférences. Cette construction se traduit en kituba et lingala. Comme on peut le voir, « manger quelqu'un », c'est soumettre une personne à l'action d'un ÂÂ sortilège, jeter un sort sur quelqu'un, l'ensorceler ou l'envouter. On se souvient alors du célèbre titre de la pièce de théâtre de Sony Labou Tansi :”

**Qui a mangé Madame d'Avoine Berrgotha ?**

”«

**Manger notre nourriture**

» est une traduction littérale des expressions des langues nationales et dialectes parlés au Congo

« **Faire manger sa famille** » est un tour lingala et kituba *qui signifie pourvoir, mieux, subvenir aux besoins nutritifs des siens.*

« **Manger notre argent** », « mangent l'argent des honnêtes citoyens » sont des constructions qui relèvent de la transposition des structures lingala et kituba. Dans ce contexte, ces constructions phrastiques équivalent en français aux expressions “escroquer de l'argent”

Ainsi donc, “*mayamvumbi*” est un liquide, une potion prélevée à la suite de nettoyage d'un cadavre avant son inhumation ou après qu'il a été déterré, ensuite.

Le besoin de traduire en français l'idée sans la déformer, est sans conteste, ce qui motive cet auteur dont le recours aux termes des mots du terroir et syntagmes français à usage africain est récurrent. Ces derniers ont une force suggestive « qui s'ajoutent de façon heureuse à ce qui est dit en français » <sup>15</sup>. Maints segments, bien que traduits en français, conservent leur sens africain, nouvelle acception acquise après que l'auteur a déconstruit le premier sens dont ce terme est porteur.

L'usage local des mots et syntagmes français, l'insertion du lexique lingala et kituba dans le texte, caractérisent le traitement qu'Alain Mabanckou fait subir à la langue française. On peut y voir un français congolisé résultant de la résurgence des catégories et d'opérations communes aux langues de substrat. Plusieurs raisons expliquent ces emplois dont nous venons de voir les manifestations : l'auteur congolais a recours à ces congolismes, bien qu'ils aient des équivalents français, ils charrient de riches connotations qu'il faut préserver au risque d'être perdues à jamais. Aussi ces termes employés comme tels, renferment des spécialités africaines qui, là aussi, pourraient être occultées s'ils étaient substitués à leurs équivalents français ; ces termes créent, non, un climat africain mais aussi, le charme qui en découle, la force suggestive qui s'y ajoute, sans oublier la fraternité et les valeurs unificatrices. S'il est admis qu'une pluralité des raisons ait motivé cet auteur, il n'en demeure pas moins que Mabanckou se soit focalisé à l'hybridation langagière pour l'orientation qu'il entend donner la culture universelle charriée par la francophonie : une francophonie unificatrice des peuples et des Nations aux cultures, religions et langues différents.

Dans notre analyse, nous avons estimé que, loin de paraître comme une entorse, à la langue classique rigoureuse, participent de l'esthétique de l'écriture romanesque de Mabanckou. Cette pratique nous semble aboutir au fait de la désémantisation puis de la résémantisation dûment pensée et recrée par l'écrivain congolais. Cela crée un jeu de glissement sémantique qui confère à ces mots et tournures de nouvelles acceptions adaptées aux réalités et aux besoins d'expression. C'est dans cette perspective que Gassama suggère : « l'emploi de certains termes de langues africaines obéit au besoin, pour l'auteur, de traduire en français l'idée sans la déformer » <sup>16</sup> . Car ces mots du terroir et expressions hexagonales sont « en effet, dans nos langues, intraduisibles en français » <sup>17</sup> . ».

Dans cette perspective, Jean-Alexis Mfoutou, abordant la problématique du glissement sémantique, fait constater qu'en « zone frontière où les variations sémantiques des mots déjà existants en français recouvrent un sens nouveau sans changer de forme, on fait du nouveau avec de l'ancien » <sup>18</sup> . Puisque, renchérit-il : « Le français au Congo est une langue qui bouge. Son lexique est en évolution permanente » <sup>19</sup> . Mabanckou crée son style en télescopant les mots du terroir recrées au français classique conservateur. Au moment où on exprime l'impérative nécessité de doter la Francophonie des institutions, l'avenir du français est au métissage, car le bilinguisme pourvoit au français des valeurs nouvelles qui élargissent ses horizons et sa capacité d'intégration.

Notes :

[1](#) Makhily Gassama cité par Paul Nzete, *Les langues africaines dans l'œuvre romanesque d'Henri Lopes*, p. 54

[2](#) Ibid, p. 54

[3](#) Anatole Mbanga, 1996, *Les procédés de création dans l'œuvre de Sony Labou Tansi. Système d'interférence dans l'écriture*, Paris, L'Harmattan, p. 117

[4](#) Tshintutshabu Lukusa Menda, (sous la direction de...), 2005, *La littérature congolaise et sa critique*, Kinshasa, Calmec, p. 17.

[5](#) Tshintutshabu Lukusa Menda, sous la direction de ...), 2005, *in La littérature congolaise et sa critique*, Kinshasa, Calmec, p.17.

[6](#) Jean Rousseau, 1996, « *Humboldt : un contemporain capital* », Echos, Sciences sociales et civilisation, n 78\_79 ,p. 164.

[7](#) Badday Moncefs, 1979, « *Ahmadou Kourouma, écrivain africain* », L'Afrique littéraire et artistique, n. 10.

[8](#) Ahmadou Kourouma, 1997 « *Ecrire en français, penser dans sa langue maternelle* », Etudes françaises, vol. 33, n. 1,p. 118.

[9](#) Mfoutou, Jean Alexis, 2012, *Histoire du français au Congo Brazzaville. Chance et défi de la francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 152

[10](#) Jean-Alexis Mfoutou, 2012, *Histoire du français au Congo Brazzaville. Chance et défi de la Francophonie* , Paris, L'Harmattan, p. 83

[11](#) Mfoutou, Jean Alexis, 2012, *Histoire du français au Congo Brazzaville. Chance et défi de la Francophonie* , Paris, L'Harmatta, p. 83

[12](#) Alain Mabanckou , *Mémoires de porc-épic*, p. 60

[13](#) Devesa, Jean-Michel (sous la direction de), 1994, *Magie et Écriture au Congo* , Paris, L'Harmattan, p .50.

[14](#) Devesa, Jean-Michel *Magie et Écriture au Congo*, p. 54.

[15](#) Nzete Paul, 2008, *Les langues africaines dans l'œuvre romanesque de Henri Lopes*, Paris, L'Harmattan, p. 59

[16](#) Makhily Gassama cité par Paul Nzete, *Les langues africaines dans l'œuvre romanesque d'Henri Lopes* , p. 54

[17](#) Ibid, p. 54

[18](#) Jean Alexis Mfoutou, *Histoire du français au Congo-Brazzaville. Chance et défi de la francophonie* , Paris, Harmattan, 2012 p. 152

[19](#) Ibid. p. 83

